

## Présentation

Depuis la mise en place de la Loi organique relative aux Lois de finances (LOLF), le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les budgets du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont présentés dans deux missions interministérielles : "Enseignement scolaire (MIES)" et "Recherche et enseignement supérieur (MIRES)".

Les crédits affectés aux cinq programmes de la mission "Enseignement scolaire" relevant du ministère de l'Éducation nationale – le sixième relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche – s'élèvent pour 2008 à 58,0 milliards d'euros, soit une stabilité par rapport aux crédits ouverts en 2007 (+ 0,5 %). Cependant, à champ constant, on constaterait une hausse de l'ordre de 2 %. Ces changements de champ proviennent, d'une part, de la poursuite de la décentralisation avec le rattachement des personnels techniques, ouvriers et de service (TOS) aux régions et aux départements (pour environ 850 millions d'euros figurant en 2007 sur le programme "Vie de l'élève"), et, d'autre part, de la réorganisation gouvernementale avec le transfert à la MIREs des crédits de pilotage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (intégrés en 2007 au programme 214 "Soutien de la politique de l'Éducation nationale").

Ces programmes traduisent les priorités du gouvernement pour l'Éducation nationale : mise en place de l'accompagnement éducatif après les cours, scolarisation des élèves handicapés et poursuite de la mise en place de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005. Mais ce budget concourt aussi à l'effort de maîtrise des finances publiques. Il comporte des suppressions de postes (11 200 ETP non remplacés), surtout au niveau des personnels administratifs et des enseignants du second degré (à mettre en regard avec des créations d'heures supplémentaires) en raison de la baisse des effectifs. Par contre, des emplois d'infirmier(e)s, et d'assistants de vie scolaire destinés à accompagner les élèves handicapés sont créés.

Au sein de la MIREs, les crédits du programme 150 "Formations supérieures et recherche universitaire" s'élèvent à près de 11,3 milliards d'euros pour 2008 (en progression de 5,8 % par rapport à 2007) et ceux du programme 231 "Vie étudiante" à près de 2 milliards d'euros (en progression de 5,6 %). Huit autres programmes concernent la recherche non universitaire et un autre l'enseignement supérieur et la recherche agricole. De nombreux transferts externes et internes à la MIREs compliquent l'analyse de l'évolution des différentes actions – comme la redistribution des crédits de l'action 16 entre les actions 1, 2, 3 et 15. Mais les priorités gouvernementales dans ce domaine pour 2008 traduites dans ce budget demeurent : l'amélioration des conditions de réussite dans le premier cycle, ainsi que celles du fonctionnement des universités et de leur parc immobilier dans la perspective de l'autonomie et l'accroissement et la simplification des aides aux étudiants.

## Définitions

- **Budget voté.** Il s'agit ici de la Loi de Finances votée initialement, y compris, éventuellement, la Loi de Finances rectificative votée ultérieurement.
- **Budget général de l'État.** Ensemble des budgets civils et du budget du ministère de la Défense.
- **Produit intérieur brut (PIB).** Agrégat de la comptabilité nationale égal à la somme des valeurs ajoutées augmentées de la TVA et des droits de douane.
- **LOLF.** Loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux Lois de finances, qui remplaçant l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État.
- **Mission.** Une mission comprend un ensemble de programmes dépendant d'un ou plusieurs ministère(s), concourant à une politique publique définie.
- **Programme.** Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

## → Pour en savoir plus

Sources : Ministères de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : PLF 2008, I - enseignement scolaire et II - recherche et enseignement supérieur.

## [1] Évolution du budget de l'Éducation nationale, du budget de l'État et du PIB de 2002 à 2005 (Hors recherche) (milliards d'euros, %) (France métropolitaine + DOM)

Budget voté pour :	2002	2003	2004	2005
Enseignement scolaire	52,7	54,0	55,5	56,6
Enseignement supérieur	8,7	8,8	9,1	9,4
<b>Total ministère</b>	<b>61,4</b>	<b>62,8</b>	<b>64,6</b>	<b>66,0</b>
Budget de l'État	266,3	273,8	277,9	283,0
Budget ministère/budget État	23,1%	22,9%	23,3%	23,3%
Budget ministère/PIB	4,0%	4,0%	4,0%	3,9%

## [2] Évolution des missions interministérielles "Enseignement scolaire" et "Recherche et enseignement supérieur" de 2006 à 2008 (millions d'euros)

### Mission interministérielle "Enseignement scolaire"

		Crédits ouverts en LFI		Crédits demandés pour 2008		Évolution 2008/2007
		pour 2006	pour 2007	Montant	%	
Programme 140	Enseignement scolaire public premier degré	15 734,1	16 129,7	16 660,7	28,1%	3,3%
Programme 141	Enseignement scolaire public second degré	27 732,7	27 878,8	28 349,4	47,8%	1,7%
Programme 230	Vie de l'élève	5 942,2	4 794,6	4 004,2	6,8%	-16,5% (1)
Programme 139	Enseignement privé premier et second degrés	7 040,8	6 835,9	6 887,4	11,6%	0,8%
Programme 214	Soutien de la politique de l'Éducation nationale	2 002,0	2 065,1	2 099,0	3,5%	1,6%
<b>Sous total scolaire MEN</b>		<b>58 451,8</b>	<b>57 704,1</b>	<b>58 000,7</b>	<b>97,9%</b>	<b>0,5%</b>
Programme 143	Enseignement technique agricole	1 288,2	1 277,4	1 263,6	2,1%	-1,1%
<b>Total mission "Enseignement scolaire"</b>		<b>59 740,0</b>	<b>58 981,5</b>	<b>59 264,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,5%</b>

(1) Transfert des personnels TOS aux collectivités.

### Mission interministérielle "Recherche et enseignement supérieur"

#### Programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire

		Crédits ouverts en LFI		Crédits demandés pour 2008		Évolution 2008/2007
		pour 2006	pour 2007	Montant	%	
Formation initiale et continue du baccalauréat au doctorat (actions 1 à 3)		4 339,6	4 637,5	4 730	41,9%	2,0%
Établissements d'enseignement privés (action 4)		50,4	56,4	55,3	0,5%	-2,0%
Bibliothèques et documentation (action 5)		372,1	378,1	349,8	3,1%	-7,5%
Recherche universitaire (actions 6 à 12)		2 849,3	3 144,7	3 628,8	32,2%	15,4%
Diffusion des savoirs et musées (action 13)		79,8	84,7	77,7	0,7%	-8,3%
Immobilier (action 14)		912	1 240,9	1 431,6	12,7%	15,4%
Pilotage et support du programme (action 15)		745,5	727,8	1 006,6	8,9%	38,3%
Dotations globalisées aux établissements d'enseignement supérieur (action 16) (1)		747,9	389,3			
<b>Total programme 150</b>		<b>10 096,6</b>	<b>10 659,4</b>	<b>11 279,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,8%</b>

(1) Pour 2008 : crédits redistribués sur les autres actions.

#### Programme 231 - Vie étudiante

		Crédits ouverts en LFI		Crédits demandés pour 2008		Évolution 2008/2007
		pour 2006	pour 2007	Montant	%	
Aides directes (action 1)		1 376,5	1 441,3	1 503,7	77,1%	4,3%
Aides indirectes (action 2)		227,2	229	236,1	12,1%	3,1%
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (action 3)		75,6	112	137,6	7,1%	22,9%
Pilotage et animation du programme (action 4)		59,1	64,6	73	3,7%	13,0%
<b>Total programme 231</b>		<b>1 738,4</b>	<b>1 846,9</b>	<b>1 950,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,6%</b>